

FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs • Garderie • TAP • Année scolaire 2021/2022



Activités gratuites ou payantes :

Inscription obligatoire pour un accueil sécurisé de votre enfant, souhaitée **avant le 23/08/2021**

Pratique

En ligne

Par mail à l'adresse pointinfofamille@ville.angers.fr

(adresse mail temporaire, valable uniquement pendant la fermeture de l'Espace Parents)

ou

Au guichet

Présentez cette fiche au guichet du Point info famille (hôtel de ville) ou en relais / mairies de quartier aux horaires d'ouverture.

Données personnelles

Mon enfant

Fille Garçon

Nom : _____

Date de naissance : __/__/____

Prénom : _____

Représentant 1 / responsable légal

(Responsable à qui seront adressées les factures)

Lien de parenté avec l'enfant : père mère tuteur autre :

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____

Adresse :

..... CP : _____ Ville :

Portable : __/__/____/____/____ Domicile : __/__/____/____/____ Prof. __/__/____/____/____

Adresse email :@.....

Quotient Familial :

Représentant 2

Lien de parenté avec l'enfant : père mère tuteur autre :

Responsable légal de l'enfant : Oui Non

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____

Adresse :

..... CP : _____ Ville :

Portable : __/__/____/____/____ Domicile : __/__/____/____/____ Prof. __/__/____/____/____

Adresse email :@.....

Justificatif(s) à fournir pour valider la composition du foyer, l'identité de ses membres, l'adresse et le quotient familial :

- une attestation de paiement CAF/MSA de moins de 3 mois
- pour les non allocataires : copie intégrale de l'acte de naissance ou livret de famille et le dernier avis d'imposition

Cadre réservé à l'administration

Référence famille : Date :

Service : Initiales :

angers.fr



Données d'inscription Éducation Enfance

Informations de l'allocataire auquel l'enfant est rattaché

Régime : CAF MSA Autre à préciser :
N° allocataire / (ou d'immatriculation, pour MSA et Autre) :
Autorisation accès CAF PRO ? (Consultation du quotient familial uniquement après sollicitation de votre part) OUI NON

Informations obligatoires



Santé

Votre enfant présente-t-il une allergie* ? OUI NON
Suit-il un traitement par médicaments ou autre* ? OUI NON
A-t-il besoin d'un accompagnement spécifique (handicap ou autre) * ? OUI NON

* Si « OUI », un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou un projet personnalisé d'accueil (PPA) doit être mis en place (plus d'informations dans le règlement intérieur).

J'atteste que mon enfant est à jour de tous ses vaccins obligatoires**

** Si votre enfant n'est pas à jour de tous ses vaccins, un **certificat médical de contre-indication est obligatoire** pour valider l'inscription.

Autorisation d'hospitalisation (en cas d'urgence uniquement) : OUI NON



Repas

Type de repas souhaité pour mon enfant (1 seul choix possible) :

- Repas classique toute l'année
- Repas classique, mais sans viande le jour de la viande de porc
- Repas sans viande toute l'année



Assurance

Votre enfant est couvert par une assurance ? OUI NON

Si oui, compagnie : N° contrat :



Autorisation

Votre enfant de plus de 6 ans peut-il rentrer seul ? : OUI NON

Personnes à contacter (autres que parents et représentants légaux) et habilitées à venir chercher votre enfant :

1 - Nom, prénom : _____ ☎ Téléphone : ____/____/____/____/____

2 - Nom, prénom : _____ ☎ Téléphone : ____/____/____/____/____

Renseignements scolaires

Nom de l'école de mon enfant à la rentrée 2021 / 2022 :

..... Classe qui sera fréquentée (ex : CP ; CM1...) :

Inscriptions

Cette fiche d'inscription permettra automatiquement l'accès à la garderie, aux TAP (pour les enfants scolarisés dans une école publique) et aux réservations en accueil de loisirs du mercredi.

Inscrire également mon enfant en accueil de loisirs "Vacances" ? : OUI NON

Si oui, nom de l'accueil de loisirs des vacances de mon enfant :

Déclaration sur l'honneur.

Je soussigné (e), responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche. Par cette inscription, je m'engage à prendre connaissance des informations pratiques et à respecter le règlement intérieur (disponible sur le site de la ville, rubrique éducation enfance) des activités péri et extrascolaires.

Toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui s'expose notamment aux sanctions prévues aux articles 441-6, 441-7 et 441-10 du nouveau code pénal, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement, 45 000 € d'amende, l'interdiction de droits civiques, civils. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent : sur dpo@ville.angers.fr.

Fait à Angers,

le _____

Signature

